Le 28 février 2019

Destinataires : **Administrations d’écoles secondaires**

 **Conseillères et conseillers des écoles secondaires**

 **Personne responsables des bourses**

Sujet : **Bourse des anciens membres AEFM**

Bonjour,

L’Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains (AÉFM) offre une bourse intitulée : *Bourse des anciens membres AEFM* d’une valeur de 1 000$. Les élèves qui terminent leurs études secondaires (12e année) dans un des secondaires de la DSFM sont éligibles.

Afin d’être admissible, les finissantes ou finissants devront répondre aux critères suivants :

* Être finissant ou finissante dans une école secondaire de la DSFM;
* Poursuivre des études post-secondaires (études universitaires ou collégiales) en français;
* Avoir promu la langue et la culture française au secondaire;
* Démontrer un intérêt envers le domaine de l’éducation.

De plus, la candidate ou le candidat devra fournir les documents suivants lors de sa demande :

* Une lettre de présentation indiquant son intérêt et sa candidature pour la bourse;
* Son curriculum vitæ;
* Son profil culturel (dissertation de 200 mots décrivant son engagement envers la langue et la culture française);
* Une lettre de référence.

Les élèves intéressés à cette bourse devront faire parvenir leur demande auprès de Monsieur Richard Bazin (École Christine-Lespérance) au plus tard **vendredi le 10 mai 2019 à 15h00.**

Nous vous demandons de communiquer avec les élèves qui pourraient rencontrer ces exigences afin de les aviser de l’existence des bourses de l’AEFM.

Si c’est votre désir, une représentante ou un représentant de l’AEFM pourra présenter la bourse lors de la cérémonie de remise des diplômes de votre école. À ce moment-là, l’élève recevra une lettre attestant qu’elle ou il reçoit la bourse. La bourse elle-même sera remise à l’élève lorsque l’Association recevra une copie de son inscription dans une institution post-secondaire.

Si la personne **responsable des bourses** de votre école est une personne autre que vous, pourriez-vous y remettre une copie de cette lettre pour qu’elle puisse en avertir les finissants.

N’hésitez pas à communiquer avec moi au 237-5536 si vous avez des questions.

Bien à vous,



Arianne Cloutier

Présidente de l’AEFM